

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 23 novembre 2017

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 20, 21 et 22 novembre 2017**

**2017 DAC 148 DICOM** Convention tripartite de mécénat avec la Fondation du Patrimoine et l'association Théâtre Musical de Paris pour le financement des travaux du Théâtre du Châtelet (1e).

**M. Bruno JULLIARD, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-12, L. 2511-13 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 7 novembre 2017, par lequel Mme la Maire de Paris lui demande :

- d'approuver le principe d'une campagne de souscription publique organisée par la Fondation du Patrimoine ayant pour objectif de recueillir des fonds dans le but de contribuer financièrement à la rénovation du théâtre ;
- de l'autoriser à signer avec la Fondation du Patrimoine la convention tripartite de souscription correspondante, jointe au présent projet de délibération.

Vu l'avis du Conseil du 1er arrondissement, en date du 6 novembre 2017 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Est approuvé le principe d'une campagne de souscription publique organisée par la Fondation du Patrimoine ayant pour objectif de recueillir des fonds dans le but de contribuer aux travaux de rénovation du Théâtre du Châtelet.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer avec la Fondation du Patrimoine et l'association Théâtre Musical de Paris la convention tripartite de souscription correspondante, jointe au présent projet de délibération.

Article 3 : Le montant de ces recettes sera inscrit au chapitre 10, nature 10251, rubrique V 324 du budget municipal d'investissement de la Ville de Paris, exercice 2017 et suivants.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**